



NOS REF. : JMC/JPC/AD
130019

Monsieur Le Président
du COMEX
18, avenue Léon Gaumont
75020 PARIS

Paris, le 22 octobre 2013.

FEDERATION
DE LA
PROTECTION **S**OZIALE
ET DE L'**E**MPLROI

A.F.P.A.

PÔLE EMPLOI

**MISSIONS
LOCALES**

MUTUALITE

PREVOYANCE

RETRAITE

**SECURITE
SOCIALE**

Monsieur le Président,

Le concept de RMPP est devenu une constante économique et sociale dans le cadre des négociations entre partenaires sociaux de notre institution.

Le dialogue social national est fortement impacté et trop souvent limité par cet outil majeur de gestion qui nous est imposé et opposé.

Conformément à l'esprit et aux dispositions concrètes du droit du travail, la consultation obligatoire en matière économique des représentants du personnel doit être organisée sur ce thème. Cela n'a pas été le cas au plan national.

Quant au plan local avec les CE, une éventuelle consultation ne respecterait pas une nécessaire consultation des représentants nationaux.

En conséquence, nous vous demandons d'organiser dans les meilleurs délais une consultation et un débat national qui permettront de respecter nos attributions consultatives en matière économique au plan national. L'INC nous paraît le cadre idéal pour éviter que ne soit entravée l'action syndicale des représentants nationaux.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.

Jean Pierre CABOT,

Jean Marc COLLET,

Président du SNADEOS CFTC

Vice-Président de la Fédération
CFTC PSE.

Codie à Monsieur le Directeur de l'Ucanss.